



Financement en fonds propres de 1M€ pour compléter les ressources financières et satisfaire les commandes en cours

METAVISIO (THOMSON Computing) (FR00140066X4 ; code mnémonique : ALTHO), société française spécialisée dans la conception, la production et la commercialisation d'ordinateurs portables, a réalisé le 19 janvier 2024 une augmentation de capital par émission de 1 250 000 actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre ou d'investisseurs qualifiés visés à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier pour un montant total de 1 000 000 euros, prime d'émission incluse.

Le produit de cette augmentation de capital a pour objectif de compléter les ressources disponibles pour le développement du marché indien du fait des commandes obtenues sur le Retail qui font suite à l'obtention de la certification GEM permettant à la société de répondre aux appels d'offres gouvernementaux indiens (cf : communiqué du 21 août 2023).

Modalités du financement

Le conseil d'administration du 5 janvier 2024 a décidé, en vertu de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires du 26 juin 2023 dans sa neuvième (9^e) résolution, du principe d'une augmentation de capital d'un montant total de 1 000 000 euros, prime d'émission incluse par émission de 1 250 000 actions d'une valeur nominale de 0,13 €, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver le droit de les souscrire au profit exclusif d'un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre ou à des investisseurs qualifiés visés à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à 0,80 euro par action ordinaire nouvelle, prime d'émission incluse, soit une décote de 37,5% par rapport au cours de clôture des titres de la société au 4 janvier 2024 (1,28 €).

Les bulletins de souscription reçus le 5 janvier 2024 font état de la souscription de l'intégralité des 1 250 000 actions, libérée pour moitié en espèces ou assimilés et pour l'autre moitié par compensation de créance, pour un montant total de 1 000 000 euros, prime d'émission incluse (soit un montant nominal de 162 500 euros et une prime d'émission de 837 500 euros).

L'augmentation de capital a été souscrite à hauteur de 50% (625 000 actions) par M. Stéphan Français, président-directeur général de la société et principal actionnaire, par compensation de la créance qu'il détenait sur la société par le biais de son compte courant d'associé. Cela marque le renouvellement de sa confiance dans les performances de la société et sa volonté de continuer à accompagner la société dans sa stratégie et ses ambitions. L'incidence de l'augmentation de capital sur la répartition du capital est décrite ci-après. Les 50% restants de l'augmentation de capital ont été souscrits par deux autres investisseurs.

Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre de cette opération est prévu le 24 janvier 2024 et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR00140066X4 est prévue le 25 janvier 2024. Les actions ordinaires nouvelles seront assimilées aux actions existantes en circulation dès leur émission et confèreront les mêmes droits.

L'augmentation de capital n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers.

Incidence de l'augmentation de capital sur la participation des actionnaires et sur la quote-part des capitaux propres

L'augmentation de capital représente environ 9,6 % du capital de la société, sur une base non-diluée, avant la réalisation de l'augmentation de capital.

L'incidence de l'émission des 1 250 000 d'actions ordinaires nouvelles, dans le cadre de l'augmentation de capital décrite ci-dessus, sur la participation dans le capital d'actionnaires détenant 1% du capital de la société préalablement à l'émission (calculs effectués sur la base de 12 969 668 actions composant le capital avant l'opération), serait la suivante :

En %	Participation de l'actionnaire en %
Avant émission des actions nouvelles	1,00%
Après émission des 1 250 000 d'actions nouvelles	0,90%

L'incidence de l'émission des 1 250 000 d'actions ordinaires nouvelles, dans le cadre de l'augmentation de capital décrite ci-dessus, sur la quote-part des capitaux propres sociaux (calculs effectués sur la base de 9 024 615 actions composant le capital au 30 juin 2023 et des capitaux propres s'élevant à 1 713 285,62 euros au 30 juin 2023), serait la suivante :

En euros et par actions	Quote-part capitaux propres au 30 juin 2023
Avant émission des actions nouvelles	0,19€
Après émission des 1 250 000 d'actions nouvelles	0,19€

Répartition du capital

A la suite de cette augmentation de capital, le capital social de la Société s'élève à 1 867 268,52 euros, divisé en 14 363 604 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro.

Avant et à l'issue des opérations de règlement-livraison de l'augmentation de Capital et à la connaissance de la société, la répartition du capital social de METAVISIO entre les actionnaires sera la suivante :

Actionnaires	Pré-opération		Post opération	
	Nb actions	%	Nb actions	%
Stéphan Français	5 356 102	41,30 %	5 981 102	41,64 %
Global Tech Opportunities 24	2 000 000	15,42 %	2 000 000	13,92 %
Hexagon Capital Fund	940 315	7,25 %	1 084 251	7,55 %
Flottant (moins de 5% du capital)	4 673 251	36,03 %	5 298 251	36,89 %
Total	12 969 668	100,0%	14 363 604	100,0%

Facteurs de risque

L'attention du public est portée sur les facteurs de risque relatifs à la société et à son activité, décrits dans le Rapport Financier Annuel 2022 ainsi que dans le Rapport Financier Semestriel 2023 disponibles sur le site Internet de la société (<https://www.metavisio.eu/informationsfinancieres>). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la société.

Le détail de l'opération est en ligne sur le site de la Société dans l'espace Investisseurs.

A propos de METAVISIO-THOMSON Computing



METAVISIO-THOMSON Computing est une entreprise française spécialisée dans la recherche, conception, et la commercialisation d'ordinateurs portables sous la marque THOMSON Computing. Créé en 2013, METAVISIO – THOMSON Computing propose une gamme de produits dotés des dernières technologies au meilleur prix.



METAVISIO est éligible au PEA-PME et dispose de la qualification Entreprise innovante (FCPI). Plus d'informations sur : www.metavisio.eu

Contacts presse et investisseurs



J. Gacoin / V. Boivin
+ 33 1 75 77 54 65
metavisio@aelium.fr